

1. *Débitrice:* **Stratman SA**, Chemin de la Colline 3,  
1510 **Moudon**
2. *Remarques:* Bureau fiduciaire, gestion et administration de sociétés, gestion de fortunes privées et commerciales, révision et analyse comptables, financement de biens d'équipement. Bureaux à Rue du Temple 16, 1510 Moudon.  
L'état de collocation - comprenant un état des charges - est déposé à l'Office des faillites de Moudon-Oron où il peut être consulté.  
Les actions en contestation de l'état de collocation doivent être introduites d'ici au 12 décembre 2002, sinon il sera considéré comme accepté.  
Dans le même délai, les créanciers peuvent demander la cession des droits de la masse (art. 260 LP) au sujet d'une créance litigieuse portée pour mémoire dans l'état de collocation (art. 207 LP et 63 OAOF) et au sujet d'une revendication de propriété admise par l'administration de la faillite (art. 47 OAOF).  
A défaut, les décisions de celle-ci deviendront exécutoires comme aussi la collocation de la créance litigieuse.  
Office des faillites de Moudon-Oron  
1510 Moudon  
(00739304)